

UN CASEARIA (FLACOURTIACEÆ) NOUVEAU DES MASCAREIGNES

J. BOSSER

BOSSER, J. — 28.01.1980. Un *Casearia* (Flacourtiaceæ) nouveau des Mascareignes, *Adansonia*, ser. 2, 19 (3) : 337-338. Paris. ISSN 0001-804X.

RÉSUMÉ : Description de *Casearia mauritiana*, *sp. nov.*, de l'île Maurice, voisin de *C. coriacea* Ventenat des îles Maurice et de La Réunion avec laquelle elle était jusqu'ici confondue.

ABSTRACT: A new species, *Casearia mauritiana*, is described from Mauritius. It was, till now, involved with *C. coriacea* Ventenat from Mauritius and Reunion.

Jean Bosser, Laboratoire de Phanérogamie, 16 rue Buffon, 75005 Paris, France.

Lors de la mise au point, pour l'impression, du manuscrit des *Flacourtiaceæ* des Mascareignes par H. SLEUMER, nous avons été amenés à revoir le matériel d'herbier et à étudier les nouvelles récoltes non vues par l'auteur. Nous avons pu ainsi reconnaître, dans le matériel jusqu'ici rapporté à *Casearia coriacea* Ventenat, un taxon nouveau de l'île Maurice.

Casearia mauritiana Bosser, *sp. nov.*

A C. coriacea Ventenat *foliis late obovatis vel oblongis, plerumque basi rotundatis, nervis lateralibus pluribus, floribus majoribus, staminodiis longioribus apice latis differt.*

TYPE : *Friedmann 3364*, île Maurice (holo-, P).

Arbuste atteignant 5-6 m de hauteur, à tronc de 15 cm de diamètre environ. Rameaux brun rougeâtre, faiblement en zigzag, à lenticelles blanchâtres, \pm nombreuses. Feuilles à limbe épais, coriace, à points et stries pellucides non visibles par transparence, vert sombre luisant face supérieure sur le frais, vert plus clair face inférieure, largement elliptique ou oblong ou largement obovale, arrondi parfois un peu émarginé au sommet ou plus rarement terminé en pointe subacuminée obtuse, arrondi et nettement délimité du pétiole à la base, plus rarement à base largement cunéiforme, (4-)5-10(-15) \times (3-)3,5-7(-8) cm, à 7-12 paires de nervures latérales faiblement ascendantes; pétiole robuste, long de 0,5-1,5 cm. Inflorescences en fascicules axillaires de (1-)3-10 fleurs. Pédicelles glabres atteignant 7-8 mm de longueur. Tépalés 5, largement obovales ou sub-circulaires, concaves, arrondis au sommet, les 2 externes plus petits, 4 \times 3 mm, les internes atteignant 5-5,5 \times 4-5 mm, à marges glabres ou courtement ciliolées. Étamines 7-9; anthères oblongues, longues de 0,8-

1,4 mm. Stamina aussi longs ou presque que les étamines, cohérents avec elles à la base sur 1 mm environ, élargis et spatulés, charnus, à poils blanchâtres assez longs et denses, sur le dos et la partie apicale de la face interne. Ovaire glabre, faiblement trigone.

Cette espèce a été récoltée, rarement, sur la montagne Cocotte et les plateaux environnants (Grand Bassin), entre 600 et 750 m d'altitude. Confondue auparavant avec *C. coriacea* Ventenat, elle se distingue par ses feuilles à base le plus souvent largement arrondie et à nervures latérales plus nombreuses et moins nettement ascendantes et par ses fleurs, plus particulièrement par l'androcée à staminodes plus grands et de forme différente.

C. coriacea est une espèce plus répandue existant à Maurice et à La Réunion, dont il existe de nombreuses récoltes. Elle est assez variable sur le plan foliaire mais les fleurs ont, par contre, morphologiquement, une grande homogénéité.

MATÉRIEL ÉTUDIÉ : ÎLE MAURICE : *Bouton s.n.*, 1864-65, K; *Coode 4356*, Mont Cocotte, 6.3.1974, K; *Friedmann 3196*, Mont Cocotte, août 1977, P; *3364* et *3366*, *ibid.*, 11.3.1978, P; *Vaughan 15775*, chemin Cheval near Grand Bassin, janv. 1940, MAU; *15779*, *ibid.*, 23.1.1939, MAU.

O.R.S.T.O.M., PARIS.